

**COMMUNE
DE
POLLIONNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 21 septembre 2026

DELIBERATION N°2026/19

Date de convocation : 14 septembre 2026

Président : Philippe TISSOT

Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, Aurélie GUTIERREZ, Loïc BARBERAT, Michel BERNIGAUD, Vanessa MORISSEAU, Delphine OLIVIER, Laurent DELEEST, Elisabeth JASSERAND, Marie-Agnès MUGNIER, Delphine ORFEVRE, Danielle TERTIAN.

Personnes excusées :

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL
EXERCICE 2026- BUDGET CCAS**

Le Centre Communal d'Action Sociale est sollicité par certaines associations à caractère social pour le versement d'une subvention. Il est proposé d'apporter une aide financière selon le détail suivant :

- ADMR	1 200 €
- BANQUE ALIMENTAIRE Association des Familles de Francheville	500 €
- SOLIDARITE PAYSANS	200 €
- SECOURS CATHOLIQUE	200 €
- Association VAL'TRIONS (Ressourcerie RE-Trouvailles)	300 €
- Association GRIM	200 €
- Association Le MAS	200 €
- HANDI'CHIEN	200 €

Le conseil administratif, après en avoir délibéré :

ATTRIBUE les subventions aux associations selon le détail ci-dessus

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 – chapitre 65748

10 voix pour, 1 abstention

Voté à la majorité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Philippe TISSOT
Président du CCAS

Pour extrait certifié conforme

Certifiée conforme compte tenu de la publication et
de la transmission en préfecture le **23 SEP. 2026**

